



AVIS A MANIFESTATION N°001/24/CEMAC/C/P/CPM

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA REFONTE
ET DEVELOPPEMENT DE LA CHARTE GRAPHIQUE DE LA COMMISSION DE LA CEMAC**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision des chefs d'Etat, la Commission de la CEMAC s'active à promouvoir l'image de la CEMAC, pour donner une meilleure visibilité à ses activités et amener les populations des pays membres, les décideurs politiques, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers à mieux appréhender sa contribution aux actions de développement régional. Pour ce faire, la Commission de la CEMAC doit se doter d'une identité visuelle qui se reflète dans tout ce qu'elle fait et qui confère à ses actions une certaine cohérence afin d'asseoir sa crédibilité vis-à-vis de ses divers groupes cibles tant internes qu'externes.

En effet, les supports et outils de communication (logo, couleur, entête, carte de visite, etc.) qui servent la Commission dans ses interactions avec lesdits groupes, sont déployés dans leur usage quotidien, sans aucune règle de déclinaison graphique qui peut leur être appliquée en terme d'ergonomie et de graphisme, afin de permettre une meilleure harmonisation du même code visuel. En d'autres termes, la Commission ne dispose pas d'une charte graphique, ce document qui va expliquer comment et sous quelles conditions le logo et tous les éléments visuels de la Commission doivent être utilisés et donner ainsi une harmonie visuelle à toutes les productions en matière de communication.

C'est dans ce cadre que la Commission de la CEMAC se propose de procéder au recrutement d'une agence de communication spécialisée en graphisme et design, dans l'optique d'accompagner la Commission à développer sa charte graphique.

L'objectif global est d'améliorer la visibilité de la Commission de la CEMAC par le renforcement de son identité visuelle à travers la création d'une charte graphique.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Identifier, recenser et classier les outils/éléments visuels de la Commission de la CEMAC ;
- ✓ Concevoir et développer une charte graphique applicable aux éléments visuels de la Commission (polices, typographie, iconographie, hiérarchie visuelle, photographies et illustrations, etc.) ;
- ✓ Développer les supports de communication usuels de la Commission conformément à la charte graphique développée (logo, entêtes, rapports, etc.).

Les Résultats attendus sont :

- ✓ Les outils/éléments visuels de la Commission de la CEMAC sont recensés et classifiés ;
- ✓ une identité visuelle (charte graphique) est développée et conçue;
- ✓ des supports de communication et de vulgarisation sont développés et conçus.

Le Président de la Commission de la CEMAC invite les Consultants ayant une expérience avérée dans le domaine identifié à manifester leur intérêt et justifier leur capacité à fournir les prestations décrites ci-dessus, en vue de l'élaboration d'une liste restreinte.

Les candidats doivent fournir, en français, les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de ces prestations, notamment :

- ✓ Une présentation générale (brochure de présentation, domaine de spécialisation, effectifs et profil du personnel) ;
- ✓ Expérience générale et spécifique du candidat ;
- ✓ Justification de travaux analogues (année, pays d'exécution du contrat, preuve de l'acceptabilité des livrables, personnel affecté au projet, coordonnées et nom du ou des responsables : adresse, téléphone, e-mail...).

Les informations fournies doivent être précises et vérifiables. La Commission de la CEMAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du Consultant selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Sous-critères	Notes pondérées maximales
Expérience générale du Cabinet (sur les 10 dernières années) :	Nombre d'années d'expérience (5 ans minimum)	5 pts
	Expérience dans la création graphique, conception et design (2 pts/projet)	10 pts
Expériences spécifiques :	Avoir Références de prestation similaires à la présente consultation (élaboration, refonte, développement d'une charte graphique (5 pts/projet)	15 pts
	Projets auprès de Ministères, Institutions Internationales, agences publiques, moyennes entreprises (5 pts/projet)	10 pts
Connaissance de la zone CEMAC	2 pts/projet effectué dans la sous-région	10 Pts
Total		50 pts

La sélection des candidats se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de la CEMAC et définies dans le règlement 06/09-UEAC-201-CM-20 du 11 Décembre 2009 portant procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté.

En cas de besoin d'informations supplémentaires, les candidats pourront envoyer des e-mails aux adresses suivantes : ABOUBAKARH@cemac.int et NGANGUEC@cemac.int

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et envoyées par mail aux adresses ci-dessus, **au plus tard le 15 juillet 2024 à 15h00, heure locale** (Malabo, GMT+1) et devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un prestataire pour la refonte et développement de la charte graphique de la commission de la CEMAC ».

Fait à Malabo, le 11 JUN 2024



Le Président

Baltasar ENGONGA EDJO'O